

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 24 mars 2023

CONVOCATIONDate : 17 mars 2023
Affichée le : 17 mars 2023

Nombre de conseillers :

En exercice :	33
Présents :	27
Votants :	33
Pouvoirs :	6
Absent :	0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAffichée et mise en ligne le :
31 mars 2023DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :
3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt-quatre mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – Mme Sophie GUILHAUME – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Michel VRAY
Mme Carole BOULANGER Pouvoir à Mme Julita SALBERT
Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Cécile PIGNOL
M. Gérard BRUNEL Pouvoir à M. Joël MOREAU
M. Thierry MALHERBE Pouvoir à M. Rodolphe MIET
M. François RAMPON Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-03-17

OBJET : TARIFS PLAGE POUR LA SAISON 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avis de la Commission des Finances en date du 14 mars 2023,
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs de la Plage ci-après,

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT

2023 – Tarifs par entrée			
Adamois		Semaine	Week-end et Jours fériés
	Adultes <i>(Sous réserve de la présentation d'une carte individuelle délivrée à la Plage pour un prix de 5€* ou d'un justificatif de domicile)</i>	6,50 €	
	Enfants de 5 à 18 ans	Gratuit <i>(Sous réserve de la présentation d'une carte individuelle délivrée à la Plage pour un prix de 16€*)</i>	4 €
	Adultes de + de 60 ans et agents communaux (y compris conjoints et enfants)		6,50 €
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	
Extérieurs - Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et commune de Champagne sur Oise		Semaine	Week-end et Jours Fériés
	Adultes	12 €	
	Enfants (moins de 14 ans)	8€	
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	
	(Billet délivré en caisse sous réserve de la présentation obligatoire de la carte individuelle à 5€*)		
Extérieurs		Semaine	Week-end et jours fériés
	Plein tarif (à partir de 14 ans)	20€	
	Tarif réduit (moins de 14 ans)	10 €	
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	
	Forfait famille 1 adulte majeur et 2 enfants de moins de 14 ans	35€	
	Forfait famille 2 adultes majeurs et 2 enfants de moins de 14 ans	45€	
Extérieurs - Personne en situation de handicap <i>(sur présentation d'une carte d'invalidité de 80 % et plus, en cours de validité)</i>	Adultes	8 €	
	Enfants (moins de 14 ans)	4 €	
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	
Centre de Loisirs et Association sportive <i>(pour les - de 18 ans)</i>	20 personnes et plus Réservation obligatoire au plus tard 48 h avant la venue. Vestiaire inclus pour groupe de + de 40 personnes.	10 €	
Animations	1 Parcours mini-golf	7 €	
	1 h de barque	18 €	
	1 h de pédalo 2 places ou canoë	15 €	
	1 h de pédalo 4 places	20 €	
Locations	Chaise longue (à l'unité)	8 €	
	Chaise longue (par 2)	13 €	
	Parasol, par jour	5€	
	Cabine individuelle, par jour	8 €	
	Casiers	3 €	

***Cartes de Plage adhérents saison 2023**

Carte 16 € (carte obligatoire pour profiter de la gratuité en semaine et du tarif réduit le week-end ainsi qu'à l'accès à la caisse adhérents).

Les personnes éligibles à la carte plage à 16 euros sont :

- Les enfants adamois de 5 ans (nés avant le 1^{er} juillet 2018) jusqu'à l'anniversaire de leurs 19 ans (y compris ceux fêtant leur 19^{ème} anniversaire au cours de la saison de la plage qui y auront droit pour l'ensemble de la saison).
- Les adamois de 60 ans et plus (y compris ceux fêtant leur 60^{ème} anniversaire au cours de la saison de la plage, soit jusqu'au 31 août 2023).
- Les grands-parents adamois habitant depuis plus d'un an à L'Isle-Adam, qui souhaitent amener leurs petits-enfants (aux mêmes conditions d'âge que les enfants adamois) à la plage, devront acquérir une carte d'entrée par bénéficiaire.

Carte 5 € (carte obligatoire pour profiter du tarif réduit et de l'accès à la caisse adhérents).

- Adamois, habitants des villes de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et de Champagne sur Oise
- Les agents municipaux, leurs conjoints et enfants mineurs,

Les agents municipaux, leurs conjoints et enfants mineurs bénéficieront de la gratuité de l'accès à la Plage sous réserve de la présentation d'une carte individuelle délivrée à la Plage pour un prix de 5€.

Les cartes individuelles seront à **retirer à la Plage de L'Isle-Adam** lors des permanences assurées en mai et juin ou en caisse durant la saison munis des documents suivants :

- ❖ Une carte d'identité, un passeport ou un livret de famille pour justifier de l'identité et de la date de naissance.
- ❖ La dernière taxe d'habitation sur L'Isle-Adam, sur une des villes de la CCVO3F ou sur Champagne-sur-Oise, ou le dernier avis de non-imposition et pour les nouveaux arrivants le bail de location ou l'attestation de propriété.
- ❖ Une photo d'identité récente de moins de 6 mois, format identité.
- ❖ Une autorisation parentale à l'attention des grands-parents.

La carte plage sera délivrée gratuitement à partir et pour le 3^{ème} enfant de la même fratrie et les suivants.